

ANNÉE 2022
CHIFFRES CLÉS
DU TRAITEMENT DES INCIDENTS*



44
INCIDENTS
TRAITÉS



150
HEURES
DE MÉDIATION



5 INCIDENTS
NÉCESSITANT DES ACTIONS
SUR LE TERRAIN

*morsure ou pincement déclaré par un usager

Mon Expérience avec les Chiens de Protection



Contexte de l'enquête

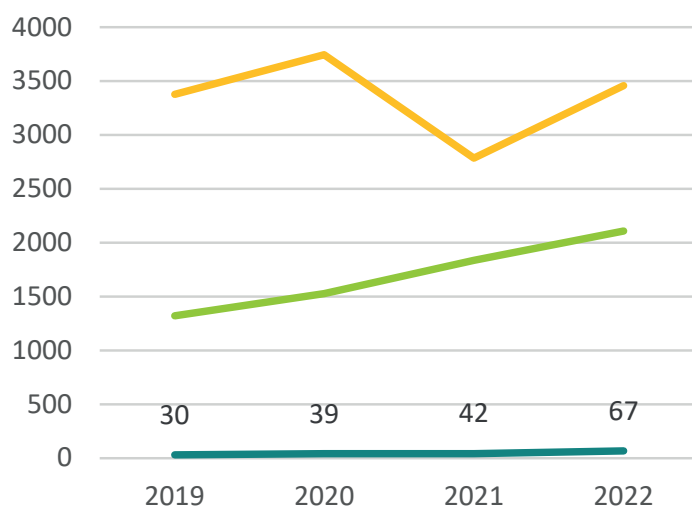
En réponse à l'augmentation du **Nombre de loups** sur le massif des Alpes, **de plus en plus de chiens de protection** sont utilisés par les éleveurs pour défendre leur troupeau, en alpage comme en vallée. En parallèle, la fréquentation de ces espaces pour les activités sportives ou de loisir augmente. La cohabitation entre les chiens de protection et les activités de pleine nature engendre parfois des difficultés.

Face à ce constat, le dispositif «**Mon Expérience avec les Chiens de Protection**» est déployé depuis 2019 par les services pastoraux pour :

1. **Identifier** les situations de cohabitations problématiques
2. Décrire et mieux **comprendre** les rencontres entre usagers des espaces pastoraux et chiens de protection
3. **Rechercher et mettre en place** des actions pour améliorer la cohabitation des activités

Mise en perspective

À la regard des fortes pressions qui s'exercent dans les espaces pastoraux (fréquentation, prédation, nombre de chiens de protection), les rencontres restent très majoritairement sans incident. Bien que minoritaires, les incidents sont à traiter avec une attention particulière. Les services pastoraux, les services de l'Etat et les territoires oeuvrent dans cet objectif.



Le nombre de morsures recensées augmente, ce qui est notamment lié à l'amélioration des méthodes de recensement. Cela reste faible compte-tenu de l'augmentation du nombre de chiens de protection et de la forte pression de prédation
NB : Le graphique présente des ordres de grandeur sous-évalués car les méthodes de recensement ne permettent pas d'être totalement exhaustif

- Nombre de chiens de protection ayant fait l'objet d'une demande d'aide de l'Etat
- Nombre de bêtes victimes de prédation (selon les constats réalisés par les services de l'Etat)
- Nombre de morsures faites par des chiens de protection recensées par le questionnaire et d'autres canaux

RÉTROSPECTIVE DE L'ENQUÊTE 2019-2021

Entre 2019 et 2021, l'enquête « Mon expérience avec les chiens de protection » a permis de recueillir environ 1500 questionnaires. En 2022, les services pastoraux se sont appuyés sur des équipes de recherche (INRAE Dijon et Université Savoie-Mont-Blanc) pour analyser les données de ces 3 années d'enquête. Voici les premiers résultats issus de ce travail.

5 profils de répondants

Ces groupes homogènes selon différents critères permettent de mieux cibler nos actions de sensibilisation et de médiation.



Profil 1

Novices amateurs de montagne

Ils fréquentent rarement la montagne, qui n'est généralement pas leur lieu de vie. Pour 90%, cette rencontre est la 1^{ère} avec les chiens de protection. ¼ ignoraient leur existence et leur rôle avant. Ils pratiquent la randonnée en groupe majoritairement.



Profil 5

Professionnels de la montagne

Ils fréquentent très souvent la montagne, et plus de la moitié sont locaux. Beaucoup pratiquent le VTT, souvent avec des groupes (notamment d'enfants) mais peuvent aussi aller en montagne seuls.



Profil 4

Sportifs expérimentés de la montagne

Ils sont régulièrement en montagne, principalement pour la pratique sportive. Ils se considèrent expérimentés (76%) et connaissant le rôle des chiens de protection. 42% sont des résidents locaux.



Profil 2

Promeneurs habitués de la montagne

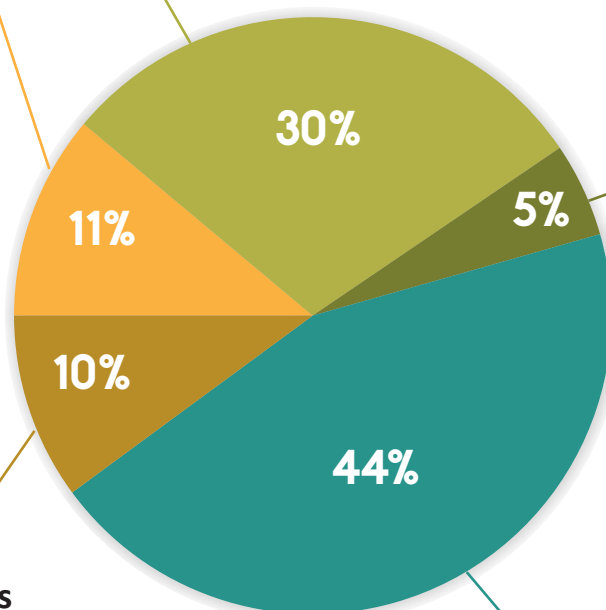
Ils vont en montagne pour le loisir (observation, pêche, cueillette...) et la randonnée. 74% se considèrent expérimentés de la montagne et la fréquentent souvent, en groupe avec enfant(s). Peu sont des locaux, mais beaucoup connaissent le rôle des chiens de protection.



Profil 3

Chasseurs amateurs de montagne

Ils se distinguent des autres groupes par le fait que 100% pratiquent la chasse en montagne en plus d'autres activités.



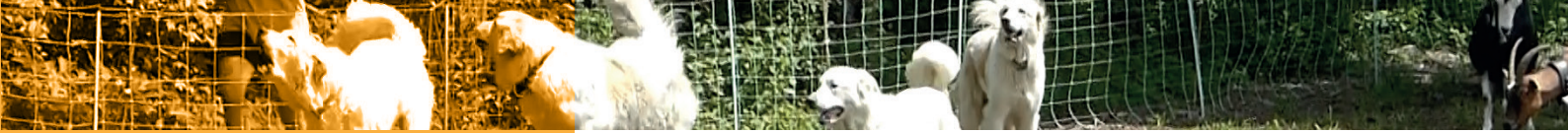
1^{ères} analyses des profils

➔ En cas de rencontre perçue comme mauvaise :

- ➔ Les professionnels (profil 5) ont plutôt des comportements adaptés (stopper son vélo, parler calmement au chien, ne pas crier, ne pas fixer le chien dans les yeux).
- ➔ Les novices (profil 1) ont tendance à s'enfuir à l'approche des chiens, et très peu essaieront de leur parler calmement.
- ➔ Les sportifs (profil 4) ont plus tendance à crier.

➔ D'une manière générale :

Quel que soit le profil, les individus à l'aise avec les chiens ont tendance à qualifier la rencontre de bonne tandis que ceux qui sont mal à l'aise ou qui ont peur des chiens qualifient souvent la rencontre de mauvaise.



Les tendances

➔ Les personnes informées sur la présence des chiens rapportent plus de comportements passifs ou non menaçants des chiens.

Hypothèses d'explication :

1. Ceux qui ne sont pas à l'aise avec les chiens font le choix de ne pas venir sur le secteur.
2. Ceux qui s'attendent à croiser des chiens sont moins surpris et plus à mêmes d'adopter les bons comportements.

➔ Les trailers et les vttistes rapportent plus de comportements menaçants des chiens.

Hypothèse d'explication : Leur vitesse de déplacement plus élevée rend plus difficile l'identification par les chiens et augmente leur stress.

Une analyse qualitative des réponses

Les réponses rédigées par les répondants ont été regroupées par thèmes et une analyse est en cours. Parmi les thèmes récurrents : la responsabilité, la légitimité des usages, les changements de comportements à long-terme, etc...

Cette analyse permettra d'adapter plus finement les actions de communication et de médiation en fonction des craintes et du ressenti des usagers.

Exemple : comment les répondants s'expriment sur qui porte selon eux la responsabilité du chien de protection ?

➔ Incompréhension sur le rôle du berger : selon certains répondants, il devrait être présent, proche de

son chien (pour certains, au moins en journée ou dans certaines zones très fréquentées).

« Un chien de protection ne devrait être autorisé qu'en présence du berger. »

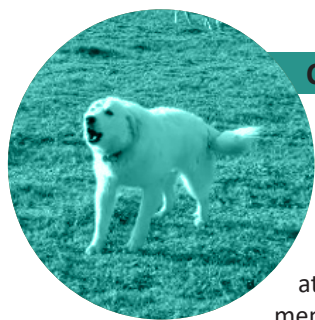
➔ Remise en question du rôle des institutions (mairies, gendarmeries, offices du tourisme...) dans la gestion de la présence des chiens.

« Ce problème est connu depuis plusieurs années mais la mairie ne fait rien, si ce n'est de nous demander de remplir des fiches d'incident ! »

➔ Conscience de la responsabilité des pratiquants de la montagne et de leurs mauvais comportements.

« C'est trop facile de faire des patous des boucs émissaires, alors que les humains qui se comportent comme des imbéciles devraient être punis ! »

3 catégories de comportements du chien



Catégorie 1

Chien menaçant

le chien est considéré comme menaçant avant et après la rencontre. Il se rapproche avec une attitude perçue comme menaçante (aboïement, grognement, bousculade).



Catégorie 2

Chien calme venant au contact

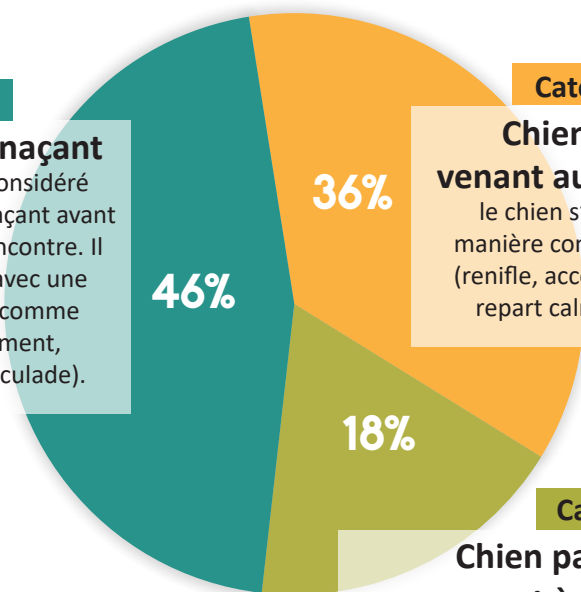
le chien s'approche d'une manière considérée comme non menaçante (renifle, accompagne ou suit la personne) et repart calmement ou se calme après avoir identifié la personne.



Catégorie 3

Chien passif par rapport à l'utilisateur

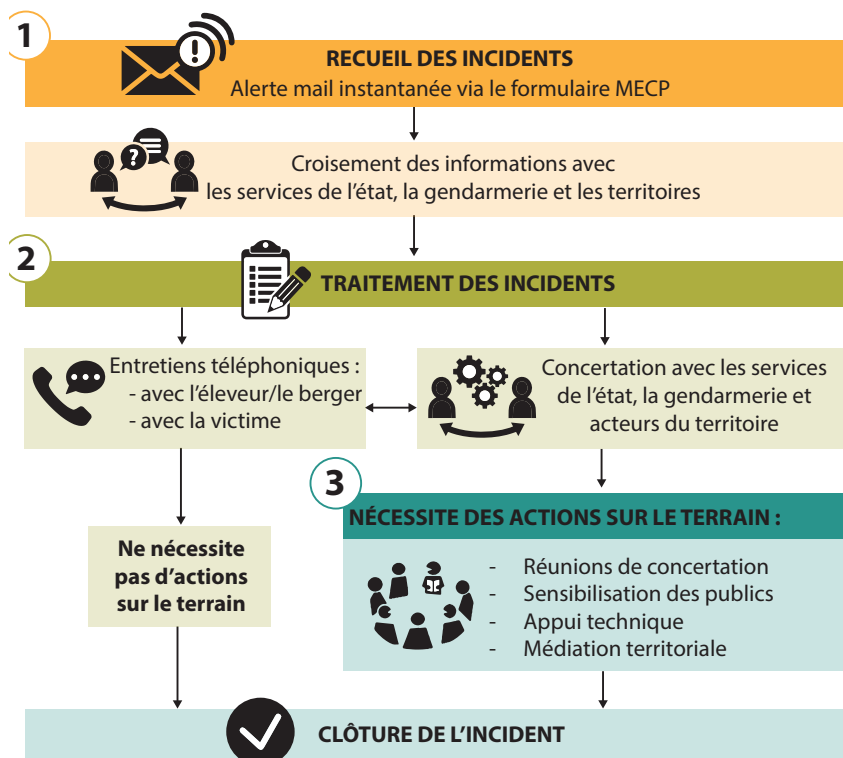
le chien est passif, observant la personne sans l'approcher ou la suivre. Les grognements et les aboiements sont peu fréquents dans cette catégorie.



Quand le chien s'approche et aboie, il fait son travail : il vous dit "stop je te perçois comme un danger pour mon troupeau, j'ai besoin que tu me rassures sur tes intentions".

Lors de la rencontre, plus le chien a un comportement passif envers la personne, plus cette dernière a un ressenti positif de la rencontre.

PROCEDURE DE TRAITEMENT DES INCIDENTS



Les points clés de la gestion des incidents

- ➔ **La réactivité** : gérer les incidents dans les 2 à 3 semaines suivantes plus-value du formulaire en ligne avec l'alerte instantanée
- ➔ **Le travail en réseau à toutes les étapes** : augmente l'efficacité à chaque étape en élargissant le champ d'action
- ➔ **La communication pour faire connaître l'outil** :
 - sur les réseaux sociaux
 - auprès des partenaires et acteurs relais

Exemple de médiation

1 Contexte des incidents

À la suite d'attaques les années passées, l'alpage de Croisse-Baulet (74) a décidé de se protéger grâce à la présence d'un berger sur l'alpage et de 5 chiens de protection (CPT). L'alpage est très fréquenté, facilement accessible, surtout en période estivale par de multiples usagers. De nombreuses interactions se produisent avec les CPT et les usagers.

2 Traitement des incidents

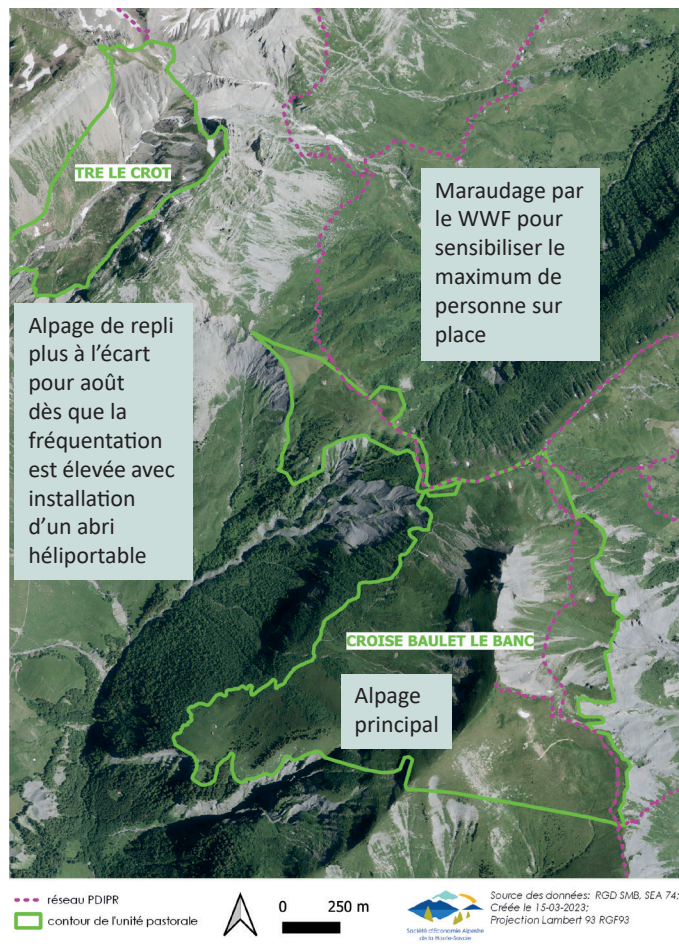
- ➔ Entretiens téléphoniques menés par la SEA 74 avec les personnes ayant vécu une mauvaise rencontre avec les CPT, remontée via l'enquête MECP ou la mairie.
- ➔ Réunions de concertation des acteurs du territoire : mairie, éleveur, berger, Institut de l'Élevage, élus et Office de tourisme, association WWF*, SEA 74.

3 Actions mises en place en 2022

- ➔ Interdiction des chiens domestiques sur l'alpage (mairie),
- ➔ Cartographie des alpages protégés par des chiens de protection diffusée en mairie et office de tourisme (SEA)
- ➔ Formation des acteurs socio-professionnel du tourisme (SEA).
- ➔ Autres pistes évoquées : fermeture temporaire du sentier traversant l'alpage, conduite en filet du troupeau.

* Programme « entre chien et loup » proposant une aide au gardiennage et sensibilisation

Solutions testées en 2023



Alpage de repli plus à l'écart pour août dès que la fréquentation est élevée avec installation d'un abri héliportable

Maraudage par le WWF pour sensibiliser le maximum de personne sur place

Alpage principal

--- réseau PDIPR
 — contour de l'unité pastorale
 0 250 m
 Source des données: RGD SMB, SEA 74; Créée le 15-03-2023; Projection Lambert 93 RGF93